



## ACADÉMIE DE GRENOBLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Rectorat de Grenoble Collège des Inspecteurs d'Académie Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Réf N° 2021-61  
Affaire suivie par :  
Myrtille GARDET  
Vincent GUIRAL  
Sébastien STEINER  
Tél. : 04 76 74 70 62  
Mél :  
[myrtille.gardet@ac-grenoble.fr](mailto:myrtille.gardet@ac-grenoble.fr)  
[vincent.guiral@ac-grenoble.fr](mailto:vincent.guiral@ac-grenoble.fr)  
[sebastien.steiner@ac-grenoble.fr](mailto:sebastien.steiner@ac-grenoble.fr)

Grenoble, le 20 septembre 2021

Les IA-IPR de Physique-Chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de Physique-Chimie de l'académie de Grenoble

s/c

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

### Objet : Lettre de rentrée 2021 en physique-chimie

Chères collègues, chers collègues,

Nous profitons de cette lettre pour souhaiter la bienvenue aux professeurs qui arrivent dans l'académie et pour féliciter chaleureusement les lauréats des concours de la session 2021.

Nous tenons également à remercier chacune et chacun d'entre vous pour l'engagement, la réactivité et l'adaptation dont vous avez fait preuve encore une fois l'année dernière dans des conditions souvent difficiles ainsi que pour votre investissement sur le terrain afin de faire vivre notre discipline.

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale se compose de trois IA-IPR.

Elle accueille cette année Myrtille GARDET et Sébastien STEINER, IA-IPR stagiaires, tous les deux ayant passé les dix dernières années dans le réseau AEFÉ (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger), au Danemark puis au Canada pour Myrtille GARDET et au Brésil puis au Maroc pour Sébastien STEINER. Vincent GUIRAL étant référent académique pour l'instruction en famille et pour les contrôles des établissements privés hors contrat, il sera majoritairement sur ces deux dossiers et s'éloignera un peu de la physique-chimie, aussi, nous serons aidés par deux enseignantes chargées de mission d'inspection : Nathalie COLMONT du lycée Marie Curie à Echirolles et Emmanuelle FORNS du lycée du Dauphiné à Romans. Elles assurent cette mission depuis déjà de nombreuses années.

La répartition géographique entre les inspecteurs de la discipline est la suivante :

- Ardèche (07) – Drôme (26) : Vincent GUIRAL
- Isère (38) : Sébastien STEINER
- Savoie (73) – Haute-Savoie (74) : Myrtille GARDET

Nous communiquerons avec vous tout au long de l'année par l'intermédiaire :

- des listes de diffusion académiques ('*professeurs.spc*' ainsi que '*labospclycee*' et '*labospccollege*');
- de notre compte twitter (@PhysChiGrenoble <https://twitter.com/physchigrenoble>);
- du site disciplinaire (<http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/spc/>).

Enfin, nous tenons à saluer chaleureusement Mme Evelyne EXCOFFON qui quitte l'académie à la fin du mois de septembre pour faire valoir ses droits à la retraite.

En restant à votre écoute, nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année scolaire !

**Myrtille GARDET**  
[Myrtille.Gardet@ac-grenoble.fr](mailto:Myrtille.Gardet@ac-grenoble.fr)

**Vincent GUIRAL**  
[Vincent.Guiral@ac-grenoble.fr](mailto:Vincent.Guiral@ac-grenoble.fr)

**Sébastien STEINER**  
[Sebastien.Steiner@ac-grenoble.fr](mailto:Sebastien.Steiner@ac-grenoble.fr)

## Circulaire nationale de rentrée

La circulaire nationale de rentrée (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>) met en avant quatre dimensions essentielles de l'École pour cette nouvelle année scolaire 2021-2022 :

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élevation du niveau général ;
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

Nous souhaitons plus particulièrement attirer votre attention sur quelques recommandations communes à toutes les disciplines :

- **Adapter l'acquisition des premiers mois de l'année scolaire** afin de consolider les apprentissages et de tenir compte des retards induits par la crise sanitaire.
- **Consolider la réforme des lycées** ; à ce titre, vous pourrez lire la note de service parue au Bulletin Officiel du 29 juillet 2021 ([https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=40442](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40442)) concernant les modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 du baccalauréat (calcul de la note finale, organisation du contrôle continu, évaluation de la DNL en SELO). L'évaluation dans le cadre du contrôle continu fera l'objet d'un travail important dans toutes les disciplines dès la rentrée avec notamment l'élaboration des projets d'évaluation des établissements.
- **Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de la certification Pix** ; le chef d'établissement organise les sessions de certification au sein de son établissement (du 29 novembre 2021 au 4 mars 2022 pour les lycées- élèves de Terminale en LGT et LP, de CAP, et étudiants en 2e année de BTS et CPGE- et du 7 mars au 27 mai 2022 pour les collèges - élèves de 3e).  
À noter également : Emmanuel GAUNARD ([emmanuel.gunard@ac-grenoble.fr](mailto:emmanuel.gunard@ac-grenoble.fr)) est l'ambassadeur Pix au sein de notre académie.
- Inscrire les apprentissages dans une continuité avec les temps non scolaires et articuler le travail des élèves dans et hors la classe notamment **grâce au dispositif « devoirs faits » au collège**.
- **Appréhender l'oral comme un enjeu d'apprentissage en soi** ; à ce titre, de nombreuses ressources pour notre discipline sont disponibles sur le site Éduscol :  
<https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie>

## Programmes et évolutions

### **Au collège**

Les programmes publiés au Bulletin Officiel spécial du 26 novembre 2015 sont entrés en vigueur à la rentrée 2016. Un **ajustement de ces programmes** (*BOEN 31 du 30 juillet 2020*) est intervenu l'année scolaire dernière ; cet ajustement traduit une volonté de renforcer les questions environnementales dans les programmes afin de permettre aux élèves d'exercer une citoyenneté responsable.

Le développement des compétences du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** doit se faire parallèlement au travail disciplinaire.

Vous trouverez une version imprimable du socle en suivant le lien :

<http://carep.ac-creteil.fr/IMG/pdf/livretsoclev4b-2.pdf>.

Même si notre discipline est au cœur du domaine 4, le travail sur le socle commun ne doit pas s'y limiter. La physique-chimie, comme toutes les disciplines doit s'attacher à contribuer à tous les domaines transversaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle phase de généralisation de **l'éducation au développement durable** EDD 2030 et sa circulaire parue au *BOEN du 29 août 2019*, les enseignants de physique-chimie ont vocation à intervenir activement dans :

- l'élaboration et la mise en place de projets EDD, aux côtés de collègues, de partenaires et d'élèves éco-délégués élus au sein de chaque classe de collège et de lycée ;
- l'inscription de leur établissement dans une démarche plus globale de labellisation E3D.

## Au lycée

Les programmes en vigueur où intervient notre discipline se retrouvent sur le site Éduscol : <https://eduscol.education.fr/1648/programmes-et-ressources-en-physique-chimie-voie-gt>  
Vous y trouverez également de nombreuses ressources.

Nous tenons à vous signaler que sont parues au BOEN du 29 juillet 2021 des **informations sur l'adaptation du périmètre de l'évaluation** de la spécialité "physique-chimie" de la classe de terminale générale et également des spécialités faisant intervenir la physique-chimie en classes de terminale des séries technologiques ST2S, STL (SPCL et bio), STI2D.

À compter de la session 2022 du baccalauréat, les parties du programme de terminale qui **ne pourront pas faire l'objet d'une évaluation lors de l'épreuve écrite** de la spécialité physique-chimie de la classe de terminale de la voie générale mais également pour les spécialités faisant intervenir la physique-chimie dans les séries technologiques **sont donc définies dans la note de service n° 2020-031 du 11 février 2020 et complétées par le BOEN du 29 juillet 2021.**

**Attention**, les allègements de la note de service parue au [BO du 3 décembre 2020](#) (ne sont plus en vigueur, il s'agissait d'une adaptation aux conditions d'enseignement particulières de l'année dernière).

Dans un contexte où les **évaluations de contrôle continu** prises en compte dans la moyenne des élèves portent un enjeu de certification et d'orientation, une attention toute particulière sera portée sur la construction par les équipes disciplinaires d'une évaluation équitable, diversifiée, juste et transparente. À ce sujet, un **guide pour l'évaluation** rédigé par l'inspection générale vient d'être mis en ligne sur le site d'Éduscol avec des précisions notamment sur l'évaluation en Physique-Chimie :

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>

## Rendez-vous de carrière dans le cadre du parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR)

Dans le cadre des rendez-vous de carrière, nous serons amenés à rencontrer celles et ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification. Nous poursuivrons les deux missions qui lui sont attachées : l'évaluation et l'accompagnement. Sur ces deux champs, nous travaillerons étroitement avec vos chefs d'établissement selon les dispositions spécifiées dans le [décret du 5 mai 2017](#) modifié par [l'arrêté du 21 juin 2019](#).

⇒ Lien vers la page du ministère "rendez-vous de carrière : mode d'emploi" :

<https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

Vous y trouverez l'ensemble des textes, le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation ainsi que le **"document de référence de l'entretien" à renseigner** (l'échange portera sur les différents items qu'il contient). Pour l'entretien, n'hésitez pas à apporter tous les documents qui permettent d'illustrer votre parcours et votre enseignement (cahiers d'élèves, cahier de notes, évaluations, etc.)

## Certifications complémentaires, CAFFA et CAPPEI

À l'adresse :

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>, vous trouverez des informations concernant toutes les **certifications complémentaires** (fiche de candidature, rapports de jury, ...) ainsi que pour le **CAFFA** (présentation, référentiel de compétences, rapports de jury, rapport d'activités à télécharger...) et pour le **CAPPEI** (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive).

**Dates limites des inscriptions** : le 15 septembre 2021 pour le CAFFA et le 19 octobre 2021 pour les certifications complémentaires et le 20 novembre pour le CAPPEI

Le nombre de professeurs qui enseignent notre discipline en tant que **DNL (Discipline Non Linguistique)** augmente chaque année. Les professeurs titulaires de la **certification complémentaire en langue** qui vont se lancer dans cet enseignement à la rentrée peuvent contacter Myrtille GARDET s'ils le souhaitent pour toute question.

La certification complémentaire cinéma et audiovisuel a pour but de valoriser et faire reconnaître les compétences acquises dans ces domaines qui ne sont l'objet d'aucun concours. Cette certification complémentaire s'adresse aussi aux enseignants scientifiques, que le jury souhaiterait accueillir en plus grand nombre.

Le **CAFFA (certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique)** permet d'exercer des fonctions d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants. Le CAFFA se déroule sur 2 années et comprend : 1 épreuve d'admissibilité et 2 épreuves d'admission.

### Formation continue

**Les inscriptions aux stages sont ouvertes jusqu'au 24 septembre 2021.**

Le PAF en ligne (iPAF) est accessible à l'adresse suivante :

<https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/article/offre-institutionnelle-paf-i-2021-2022>

Le tableau ci-dessous reprend les formations susceptibles de vous intéresser :

Intitulé	Numéro de dispositif
Réseaux Pédagogiques de Proximité (RPP)	21A0080958 Six RPP ont été réintroduits cette année
Enseigner par compétences, Lycée, niveau 1	21A0080956
Travailler l'oral, Lycée	21A0080957
CONFERENCE GEPHYX 2021- GRENOBLE ECOLE PHYSIQUE CHIMIE	21A0080952 Inscription par les chefs d'établissement
CONGRES NATIONAL UDPPC "PLACE AUX SCIENCES" Automne 2021	21A0080953 Inscription par les chefs d'établissement

Les stages suivants : « Nano@School », « Synchrotron@School », « School@Physiquarium » (tous à public désigné) permettent aux professeurs qui s'engagent dans un projet incluant un déplacement de leur classe sur le site soit de MINATEC, soit de l'ESRF, soit de l'institut Néel, d'avoir une formation sur le sujet.

La campagne de demande de Formations d'Initiative Territoriale (FIT) est ouverte jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021 :

<https://ftlv.web.ac-grenoble.fr/article/formations-dinitiative-territoriale-fit-2021-2022>

### Résultats au DNB, session de juin 2021

Exercice de Physique- Chimie (sur 25 points) de l'épreuve de Sciences.

Bilan global	Q1a : /2	Q1b : /3	Q1c + rédaction : /4	Q2 : /4	Q3 : /7	Q4 : /5	Total : /25	Nombre de candidats	Écart-type
Drôme - Ardèche	1.7	1.8	2.2	2.7	4.1	1.8	14.2	7 728	5.5
Isère	1.7	2.0	2.3	2.7	4.0	2.0	14.7	13 938	5.6
Savoie	1.8	1.8	2.3	2.8	4.4	2.1	15.2	4 257	5.3
Haute Savoie	1.7	1.8	2.2	2.8	4.2	2.1	14.8	8 500	5.4
								34 423	

### Promotion des sciences

- **Concours CGénial – édition 2022 :**

Il permet aux collégiens et aux lycéens de présenter tout projet didactique innovant relatif aux domaines scientifiques et techniques (mathématiques, physique, chimie, SVT, technologie, écologie, développement durable). Ce concours est organisé par « Sciences à l'École » en partenariat avec la fondation CGénial. Il a pour ambition de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques et ainsi de susciter des vocations de scientifiques.

En tout état de cause seront privilégiés les projets réalisés en partenariat avec le monde de la **science** et (ou) celui des **entreprises**.

**Pour s'inscrire au concours académique collège comme lycée**, opérez directement en ligne sur le site internet de « Sciences à l'École » <http://www.sciencesalecole.org/> jusqu'au 10 novembre 2021 (premier tour).

Une confirmation d'inscription par mél suivra dans la semaine vous permettant d'établir un contact avec les enseignants référents académiques. Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Myrtille GARDET.

La fondation CGénial ([www.cgenial.org](http://www.cgenial.org)) propose également pour les professeurs des visites de grandes entreprises de leur région dans le cadre de l'**opération Professeurs en entreprise** qui se tiendra cette année du 8 novembre au 3 décembre 2021 (inscriptions sur le site [www.cgenial.org](http://www.cgenial.org) à partir du 8 septembre 2021).

« Sciences à l'école » organise aussi des campagnes de **prêt de matériel scientifique** lié à un projet spécifique (opérations Experts, Météo, Cosmos, Astro ou Sismos à l'École) ; nous vous invitons à explorer leur site <http://www.sciencesalecole.org/>.

- **Concours académique « Rallye Sciences »**

Ce concours est organisé tous les ans pour les classes de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>. Depuis plusieurs années, plus de 100 classes de collèges et de lycées participent chaque année ; le thème choisi pour l'année 2021-2022 est : « **Les Légumes** ». Un appel à candidature vous sera prochainement relayé par vos chefs d'établissement.

- **Olympiades de la chimie :**

Ces Olympiades permettent de découvrir toutes les facettes de la chimie depuis le laboratoire jusqu'à l'industrie : conférences, travaux pratiques, métiers. Cette année encore, plus de 2000 lycéens de toutes les académies participeront aux 38<sup>ème</sup> Olympiades de la chimie autour du thème « **Chimie et Cosmétique** », une soixantaine d'entre eux seront sélectionnés pour le concours scientifique national qui aura lieu au Lycée d'Arsonval à Saint Maur des Fossés.

Les professeurs intéressés, soit pour inscrire des élèves aux Olympiades, soit pour s'investir dans la préparation peuvent prendre directement contact avec le coordonnateur régional Yves GIMBERT :

[yves.gimbert@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:yves.gimbert@univ-grenoble-alpes.fr).

Le concours « Parlons Chimie » consiste à mettre en œuvre une action de communication sur un sujet qui s'inscrit dans les problématiques de la chimie actuelle en lien avec une activité régionale, un sujet de société ou un métier de la chimie et ce pour un public défini. Exceptionnellement cette année, le thème du concours « Parlons Chimie » est imposé et se cale sur celui du concours scientifique. Les groupes devront donc réfléchir sur « Chimie et Cosmétique », toujours en l'adaptant à une problématique locale. Ce concours est aussi une formidable occasion de travailler sur l'oral avec les élèves au sein d'une démarche de projet.

- **Olympiades de physique :**

Chaque année, plusieurs équipes de lycéens de notre académie sont primées au concours régional ou national. Nous vous encourageons tous à inciter vos élèves à s'engager dans ce travail expérimental très formateur pour eux, le parcours pouvant se développer dans le cadre d'un atelier scientifique ou l'approfondissement du projet expérimental et numérique de la classe de première par exemple. Chaque équipe de deux à six élèves conçoit et met en œuvre des expériences ou des dispositifs pour répondre à un questionnement. Les élèves sont récompensés et l'ensemble se révèle également très valorisant pour vous-même et votre établissement. N'oubliez pas dans ce cadre la possibilité d'établir un partenariat avec l'université ou le monde de l'entreprise.

**Les inscriptions se font jusqu'au 17 octobre avec une finale interacadémique le 1<sup>er</sup> décembre 2021 au campus LyonTech-la Doua à Villeurbanne.**

Pour toute question, vous pouvez contacter Sébastien STEINER.

- **Journée internationale des femmes et des filles en science – UNESCO :**

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), à l'heure actuelle, 30% seulement des étudiantes choisissent des domaines d'études liés aux STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) et moins de 30 % des chercheurs dans le monde sont des femmes (<http://uis.unesco.org/fr/topic/les-femmes-et-la-science>).

Afin d'obtenir l'accès et la pleine et équitable participation des femmes et des filles à la science, l'Assemblée générale des Nations Unies a donc décidé de proclamer le **11 février Journée internationale des femmes et des filles de science**.

Dans le cadre de cette journée, mais aussi tout au long de la scolarité des élèves, de nombreuses actions peuvent être mises en place. N'hésitez pas à nous solliciter ou à nous faire part de vos propositions en écrivant à Myrtille GARDET.

- **Science Factor, 10<sup>ème</sup> édition :**

Science Factor est une initiative parrainée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin de susciter des vocations dans les filières scientifiques chez les collégiens et lycéens. Le concours sera ouvert du 13 septembre au 31 décembre 2021.

Le concours s'adresse aux élèves francophones de la sixième à la terminale (ou niveaux équivalents pour les élèves scolarisés en filière professionnelle ou à l'étranger). Les équipes candidates, constituées de 2 à 4 jeunes, sont obligatoirement pilotées par une fille et peuvent être épaulées par des étudiants, enseignants ou professionnels issus de filières scientifiques et techniques. Les équipes doivent présenter une innovation scientifique ou technique dont le caractère novateur, ainsi que l'impact sociétal, économique ou environnemental devront être clairement démontrés lors du dépôt du projet. Pour participer au concours, les équipes doivent réaliser une vidéo illustrant leur projet et remplir le formulaire de participation en ligne. Le site internet <https://www.sciencefactor.fr/> communique aussi de nombreuses informations et des exemples des productions des années précédentes.

- **Congrès national « Place au ScienCes » organisé par l'UdPPC**

Ce congrès est le temps fort annuel pour les professeurs de physique et de chimie, organisé chaque année par une section académique de l'UdPPC.

Durant 3 jours, le congrès est l'occasion d'échanges, de rencontres et de moments conviviaux entre enseignants du secondaire, du supérieur, chercheurs, personnels de laboratoire, étudiants, industriels, éditeurs et fournisseurs de matériel pédagogique.

Le congrès « Place aux ScienCes » aurait dû se tenir fin octobre 2020 à Nancy. En raison de la crise sanitaire, il a été reprogrammé **du 2 au 4 novembre 2021**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site dédié : <https://nancy2021.udppc.asso.fr>

Vous pouvez obtenir un ordre de mission, sans frais, en vous inscrivant au dispositif de la FTLV : "21A0080953 PC - CONGRES NATIONAL ORGANISE PAR UDPPC - PLACE AUX SCIENCES" (voir 'formation continue' en page 4 de ce courrier).

L'inscription au dispositif de la FTLV et l'obtention de l'ordre de mission, sans frais, ne dispense pas de l'inscription et de la participation aux frais d'organisation des journées.

- **Prix Pierre Potier des Lycéens**

Inspiré du « Prix Goncourt des lycéens », le Prix Pierre Potier des Lycéens met en lumière et récompense chaque année des initiatives d'entreprises de la Chimie en faveur du développement durable.

Vous pouvez découvrir ou redécouvrir ce prix sur le site dédié :

<https://www.lesmetiersdelachimie.com/le-prix-pierre-potier-des-lyceens/>

et inscrire une ou plusieurs classes **jusqu'au 8 octobre 2021**.

Plusieurs temps forts jalonnent l'année scolaire pour les classes inscrites ; ces temps permettent de découvrir des innovations de la Chimie en faveur de l'environnement, de recevoir un professionnel du métier lors d'une séance en classe et d'élire l'entreprise qui mérite d'être récompensée pour son projet.

C'est aussi un prix qui permet aux élèves de découvrir des questions vives de société qu'ils pourront réinvestir dans le cadre de la préparation de l'épreuve du Grand Oral en classe de Terminale.